

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG
PROCES-VERBAL**

**de la réunion du CONSEIL DE COMMUNAUTE du 18 février 2010
à Kayzersberg**

La réunion présidée par M. BLEU, Président, est ouverte à 17h30.

Secrétaire de séance : Mme Christine SCHRAMM, Directrice Générale.

Liste de présence : MM. les Délégués titulaires et Délégués suppléants (en cas de remplacement)

AMMERSCHWIHR	FRITSCH Jean-Marie, Délégué	excusé
	GRONDAHL François, Délégué	présent
	MEYER Dominique, Délégué suppléant	excusé
FRELAND	BARLIER J-Louis, Délégué	présent
	THOMANN Martine, Déléguée	présente
KATZENTHAL	TISSERAND Nicole, Déléguée	présente
	GRANDJEAN Jean-Jacques, Délégué	présent
KAYSERSBERG	STOLL Henri, Délégué	présent
	GRASS Françoise, Déléguée	présente
	RAUCH Jean-Jacques, Délégué	présent
	BOOTZ Guy, Délégué	présent
KIENZHEIM	FRITSCH Joseph, Délégué	présent
	MAUERER Jean-François, Délégué	présent
LABAROCHE	ANDRES Bernard, Délégué	présent
	WAWRETSCHKA Henri, Délégué	présent
LAPOUTROIE	MULLER Jean-Marie, Délégué	présent
	PERRIN Patrice, Délégué	excusé
	BOHRHAUER Joëlle	excusée
LE BONHOMME	BLEU Roger, Délégué	présent
	BOTTINELLI Jean-François, Délégué	présent
ORBAY	JACQUEY Guy, Délégué	présent
	BALTHAZARD Antoine, Délégué	présent
	DUPONT Rose-Blanche, Déléguée	présente
	OLRY Chantal, Déléguée	présente
SIGOLSHEIM	SPEITEL Thierry, Délégué	présent
	FRITSCH Michel, Délégué	présent

Étaient également présents :

M. Charles BRUN, Délégué suppléant de Labaroche
M. Robert CLAUDEPIERRE, Délégué suppléant du Bonhomme
M. Bernard GAU, Délégué suppléant de Fréland
Mme Geneviève STOESEL, Percepteur
Mme Christine SCHRAMM, Directrice Générale – Communauté de Communes
M. Pascal SENN, Responsable Technique – Communauté de Communes
Mme Valérie BRONNER, Agent de Développement – Communauté de Communes
M. Éric LEMPEREUR, Agent de Développement – Communauté de Communes
M. Yannick GERIG, Animateur GERPLAN – Communauté de Communes

Excusés :

Mme Yvette KLEE, Déléguée suppléante de Katzenthal
M. Jean-Marc GOERG, Délégué suppléant de Kaysersberg
M. Rémi MAIRE, Délégué suppléant d'Orbey
Mme Agnès GSCHAEDLER, Déléguée suppléante de Sigolsheim

PUBLICITE

La séance a fait l'objet des mesures de publicité prévues par le code général des Collectivités Territoriales :

- Convocation des membres titulaires et suppléants le 11 février 2010
- Publication par voie de presse : Journaux DNA et L'ALSACE.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil de Communauté du 3 décembre 2009

2. Communications du Président

3. Rapports de Commissions et Groupes de Travail

- 3.1 Commission « Économie », rapporteur M. SPEITEL, Vice-président
- 3.2 Groupe de Travail « Mobilité », rapporteur M. MULLER, Vice-président
- 3.3 Commission « Environnement-Urbanisme & Agriculture », rapporteur M. STOLL, Vice-président
- 3.4 Commission « Déchets », rapporteur M. WAWRETSCHKA, Vice-président
- 3.5 Commission « Animation & Solidarité », rapporteur M. FRITSCH, Vice-président
 - 3.5.1 DSP Jeunesse – 1^{er} avenant financier à la convention
 - 3.5.2 DSP Petite Enfance – 2^{ème} avenant financier à la convention
 - 3.5.3 Attribution d'une Bourse BAFA – **Point ajouté**
- 3.6 Commission « Assainissement & Travaux », rapporteur M. BALTHAZARD, Vice-président
 - 3.6.1 Taux de Répartition 2010 pour les services « VIGNOBLE » et « FLLBO »

4. Administration Générale

- 4.1 Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Montagne, Vignoble et Ried : Approbation du projet de SCOT arrêté
- 4.2 PASS FONCIER : nouvelle convention de mise en œuvre entre la CCVK et le Département du Haut-Rhin (*Annexe 1*)
- 4.3 Adhésion à l'association AMORCE au titre des Déchets ménagers et de l'Énergie
- 4.4 Motion pour le maintien du poste de Technicien de triage au sein de l'ONF de Kaysersberg

5. Finances

- 5.1 Débat d'Orientation Budgétaire (*Annexes 2 à 12*)
- 5.2 Attribution de subvention dans le cadre de manifestations culturelles
- 5.3 Association JEF (Jeunes Emploi Formation) : demande de subvention pour le financement du transport des élèves fréquentant les collèges de Kaysersberg et Orbey
- 5.4 Golf Public d'Ammerschwahr/Trois-Epis : Approbation des tarifs 2010 (*Annexe 13*)

6. Personnel

- 6.1 Médiathèque : Création d'un poste d'agent polyvalent en CAE passerelle
- 6.2 Centre Nautique :
 - 6.2.1 Création d'un poste d'agent d'entretien en CAE
 - 6.2.2 Création d'un poste saisonnier de maître nageur

7. Centre Nautique

- 7.1 Modification des tarifs UVA
- 7.2 Mise en vente de nouveaux produits à la boutique

8. Délégations au Président – Compte-rendu des travaux et des attributions exercés par délégation

- 8.1 OCM : Attribution de subventions aux entreprises
- 8.2 Encaissement indemnités de sinistres – **Point ajouté**

9. Informations et divers

M. Roger BLEU souhaite la bienvenue aux membres du Conseil de Communauté et aux invités. Il ouvre la séance à 17h30.

Le Président poursuit en demandant l'approbation des Délégués pour la modification de l'ordre du jour à savoir :

L'ajout du point suivant :

- 3.5.3 Attribution d'une bourse BAFA

Les Délégués approuvent, à l'unanimité des membres présents, la modification de l'ordre du jour.

Le Président continue.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil de Communauté du 3 décembre 2009

Le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal du 3 décembre 2009.

2. Communications du Président

Le Président informe que c'est l'anniversaire de M. Joseph FRITSCH aujourd'hui et que ce dernier invite l'ensemble de l'assemblée à boire un verre en cette occasion, à la fin de la séance.

3. Rapports de Commissions et Groupes de Travail

3.1 Commission « Économie », rapporteur M. SPEITEL, Vice-président

M. BLEU cède la parole à M. SPEITEL pour le compte rendu de la Commission « Économie » qui s'est tenue le 21 janvier 2010.

A. Bilan des actions 2007-2009

Le bilan des actions a été présenté à la Commission. Il est consultable dans le rapport de commission (dans l'intranet de la CCVK).

B. Objectifs pour la période 2010-2012 et programme d'actions 2010

La Commission propose de poursuivre certaines des actions engagées et de réaliser les actions nouvelles suivantes :

Année	Opérations	Budget
2010	2 éditions Lettre aux entreprises	5.000 €
2010	Signalisation ZA Fréland et Kaysersberg	30.000 €
2010	OCM : Soutien aux actions Rebeka	Prolongation d'1 an subv Etat + Animation CCVK

2010	Réseau des entrepreneurs (3-4 / an)	Animation CCVK
2010	Rendez-vous Entreprises (2 / mois)	Animation CCVK
2010-2011	Mission d'accompagnement des PME/TPE à la transmission d'entreprises	Démarrer travail avec CCI Budget : 15.000 € (2011 ?)
2010-2011	Communication pour la commercialisation plateau tertiaire Cave Coop Sigolsheim	Animation CCVK
2010-2011	Fonds de concours CCVK aménagement plateau tertiaire Cave Coop Sigolsheim	A préciser en 2011
2011	Etudes de faisabilité des ZA prévues SCOT (Sigolsheim + intercommunautaire)	A préciser en 2011

Il a été proposé que, pour l'aménagement de la signalisation des ZA, un Groupe de Travail soit constitué avec des élus des communes concernées (Fréland et Kaysersberg) et les entreprises installées.

Mme GRASS n'approuve pas la mission d'accompagnement pour la transmission d'entreprises. Elle estime que c'est le rôle de la Chambre des Métiers et de la Chambre du Commerce et de l'Industrie. Elle ne voit pas pourquoi il faudrait payer un Bureau d'Études pour effectuer cette mission.

M. BLEU indique qu'il s'agit d'un problème délicat et complexe et qu'il serait préférable de prendre contact avec les Chambres Consulaires.

3.2 Groupe de Travail « Mobilité », rapporteur M. MULLER, Vice-président

Le Président passe la parole à M. MULLER pour le compte-rendu du Groupe de Travail « Mobilité » qui s'est tenu le 26 janvier 2010.

A. Rappel de la démarche / des objectifs / du programme d'actions suite à l'étude

Le Programme global comporte une vingtaine d'actions. Les objectifs et le programme sont ambitieux et on sait bien qu'on ne pourra pas tout mettre en œuvre. Il a donc été proposé de prioriser certaines des actions (en termes de financement et de calendrier).

B. Définition des priorités

Le Groupe de Travail propose de fixer les priorités sur les actions suivantes :

Priorités	Actions	Mesures détaillées proposées
1	Partage de la voirie / accessibilité Modes doux	Diagnostic + étude + travaux (voiries)
		Schéma des tronçons cyclables et piétons + réalisation travaux (inter+intra agglo)
		Guide pratique aménagements doux
	Transports collectifs	Amélioration réseau existant CG68 (étude points noirs / concertation CG)
		Étude faisabilité desserte en site propre (2011)
	Mise en place service Transports à la Demande / porte à porte (expérimentation)	
	Mise en place service Transports à la Demande	

		/ ligne virtuelle (concertation CG/CAC)
		Étude / Mise en place de navettes vers Station Lac Blanc
2	Covoiturage	Sensibilisation / communication + réalisation parking-relais
	Pédibus et vélobus	Sensibilisation / communication + Accompagnement à la mise en place
	Plan de déplacements en entreprises (PDE)	Sensibilisation / communication + Accompagnement à la mise en place

Compte tenu du temps nécessaire aux phases de discussion/négociation pour la mise en œuvre concrète des actions relevant des priorités 1, il est proposé, en fonction du calendrier et du temps disponible, d'engager également les actions relevant des priorités 2 indiquées ci-dessus.

C. Méthodologie proposée

- Suite à la réunion du Groupe de Travail, une rencontre a eu lieu avec le cabinet ITEM pour valider la cohérence du programme et les étapes du programme. Cette rencontre nous a confortés dans notre démarche.

- Le Groupe de Travail souhaite soumettre ce point au Conseil Communautaire afin qu'il approuve ces priorités et valide une enveloppe financière prévisionnelle pour démarrer certaines actions en 2010 (le dernier point sera traité lors du DOB)

Le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité des membres présents, la priorisation des actions mentionnées ci-dessus.

- Il est ensuite proposé d'organiser une réunion de présentation et de partage de la démarche avec tous les Conseils Municipaux. Objectif : savoir si la démarche est réellement partagée, valider les objectifs et les priorités, définir les actions à engager à court/moyen/long termes pour avoir un programme global, cohérent et partagé sur toute la vallée.

- Il appartiendra après au Comité de Pilotage de préciser les étapes de mise en œuvre et de planifier les actions retenues.

3.3 Commission « Environnement-Urbanisme & Agriculture », rapporteur M. STOLL, Vice-président

M. BLEU donne la parole à M. STOLL pour le compte-rendu de la Commission « Environnement-Urbanisme & Agriculture » qui s'est tenu le 27 janvier dernier.

A. Bilan Gerplan 2006-08

Une quarantaine d'actions menées en 3 ans

Sur les 40 actions menées pour un peu plus de 2 millions d'euros nous avons réussi à mobiliser les partenaires de la CCVK, puisque près d'une quinzaine ont été menées par un autre maître d'ouvrage.

Le département a apporté un soutien de près de 500 k€ à l'ensemble de ces opérations, ce qui les a rendu financièrement possible, alors que l'appui techniques des services du Département a souvent permis de contribuer à leur qualité.

- les actions en faveur de l'agriculture de montagne :

- Soutien aux marchés paysans
- Promotion des produits du terroir
- Reconquête de terres par les améliorations pastorales

- Dans le vignoble :

Une opération de reconstruction de muret en pierre sèche a été soutenue
Une étude hydraulique a été menée sur l'ensemble des communes, notamment suite à deux orages « catastrophiques » en 2007 et 2008. Un important programme de protection et de lutte contre l'érosion pourrait débiter suite à ces études, en particulier sur Kientzheim et Sigolsheim.

- Dans le domaine de l'environnement, le Gerplan a permis :

La mise en place d'un ambitieux programme triennal de sensibilisation des classes dans des domaines qui nous tiennent aussi à cœur que les déchets, l'énergie et le paysage (120 k€)

La restauration de sites dégradés, notamment des vallons secondaires de la commune de Kaysersberg

- L'amélioration de la gestion des espaces verts publics avec des mesures aussi variées que la formation des personnels communaux, la mise en place de plan de gestion différenciée, l'acquisition de matériel de désherbage alternatif et la mise en place d'une gestion écologique avancée sur le Golf d'Ammerschwihl qui a également profité de la pose par le Département de crapauducs sur la RD voisine.

Une importante politique autour des fruitiers et des jardins : animation, formations, diffusion de plus de 1000 fruitiers de variétés anciennes à l'occasion d'achats groupés très populaires dans la vallée (en plus des arbres la Sainte Catherine du CG68)

- Et bien sûr le gros projet de plus d'1 ME HT de création d'une plateforme intercommunale de production de copeaux bois

- Enfin en matière d'équipement périurbain :

- L'édition d'un guide de conseil pour bien habiter, construire et rénover dans la vallée de Kaysersberg (également diffusé sur internet)
- La réalisation d'une étude sur les déplacements qui vise à en augmenter l'efficacité et à promouvoir les déplacements doux sur notre territoire rural et pourtant si proche de l'agglomération colmarienne. Ce dossier nous tient particulièrement à cœur et je pense qu'il sera mis en avant dans le futur contrat de territorialisation dont nous discutons déjà avec vous.

Nos priorités pour les 3 prochaines années

- Le maintien d'une communication et d'une sensibilisation à l'environnement forte
- Notre participation à l'ambitieux projet de conversion bio pour la production laitière du canton de Lapoutroie
- Le développement de circuits courts : en commençant par faire connaître l'offre très riche de produits disponibles dans la vallée, mais aussi, si c'est possible, en travaillant avec la restauration collective.
- L'ouverture des paysages de montagne grâce à un programme de suppression des plantations de résineux qui mouchètent nos prairies de montagne
- Dans le vignoble d'importants travaux hydrauliques s'annoncent, comme je l'évoquais tout à l'heure
- La poursuite d'actions pour la gestion écologique aussi bien des espaces verts qui dépendent des collectivités, que des routes dont certaines dépendent directement du département, que des espaces privés, comme les jardins, où malheureusement on constate souvent l'usage abusif de pesticides
- La poursuite de travaux de réhabilitation écologique notamment sur les rivières ou les zones humides

Le Gerplan, mais pas que

- L'énergie : biomasse, éoliennes, performance énergétique des bâtiments
- Le ménagement du territoire : SCOT, programme de déplacements
- L'eau : gestion de la ressource, assainissement

Le contrat Gerplan 2009-11

- Un financement garanti pour 3 ans par le Département

- Une enveloppe disponible pour tous les opérateurs de la vallée : communes, associations, etc. N'hésitez pas à faire remonter les projets !
- Le Gerplan s'ajoute à l'enveloppe « Contrats Territoire de Vie » en cours de négociation avec le Département

B. Bilan des actions 2009

Intitulé et numéro GERPLAN	Résultats	En cours	Terminées	Abandonnées
Action 4 : trouver de nouveaux débouchés en circuits courts				
Marché paysan numérique (phase 1)	1ere maquette examinée par le groupe de travail le 26/01/2010			
Action 13 : rénovation de murets en pierre sèche du vignoble				
Entrée de Katzenthal	Dossier Spannagel en cours			
Action 14 : travaux de restauration écologique				
réhabilitation du vallon du Toggenbach à Kaysersberg	Maitrise d'ouvrage : ville de Kaysersberg Travaux en cours			
Action 22 : réduire les pesticides dans les espaces publics				
Gestion écologique du golf public d'Ammerschwihl	Reste à faire : curage mare, aire de traitement des phytosanitaires			
Désherbeurs thermiques pour les communes	Acquisition de désherbeurs thermiques par les communes du Bonhomme et Kaysersberg			
Action 25 et 27 : politique verger et fruitiers				
Programme d'animation jardin et vergers	Pas de proposition de l'association			
Prairies fleuries dans les douves de Kientzheim				
Action 26 : améliorer l'atelier de pressage de fruits de Lapoutroie				
Modernisation de l'atelier de jus de fruits de Lapoutroie	L'association du pressoir de Lapoutroie a mis entre parenthèse son programme d'investissement.			
Action 30 : développer la filière bois-énergie				
Réalisation d'une plateforme bois-énergie intercommunale	Inauguration prévue au printemps			
Actions 31, 32, 34 : sensibiliser à l'environnement, au paysage et à l'éco-citoyenneté				
Programme de sensibilisation à l'environnement pour les jeunes	Réalisation en cours de la deuxième année (tranche 2 sur 3)			
Actions transversales ou connexes				
Action de communication	conception d'un site internet comme outil pédagogique sur le paysage de la vallée : partie présentation est réalisée, la partie enjeu et actions reste à faire			

Actions programmées en 2009, mais non démarrées, donc à reporter en 2010 :

- Marché paysan numérique phase 2 (CCVK)

- Travaux hydrauliques à Kientzheim et Sigolsheim + Katzenthal (communes)
- Plantation d'un verger de variétés locales derrière la mairie de Labaroche (commune)
- Poursuite des aménagements de l'atelier de jus de fruits de Lapoutroie (association)

NB suite à la révision du règlement financier du CG68, certains des cofinancements qui avait été accordés à la CCVK ont été revus à la baisse, notamment sur les actions « golf ». Néanmoins le contrat pluriannuel Gerplan 2009-11, vous assure une certaine visibilité financière pour l'avenir, contrairement aux autres domaines qui sont en cours de négociation dans la cadre du contrat de Territoire de vie.

C. Convention CCVK-EDF 2009-11 : programme énergie Alsace (PEA)

Pour la CCVK, la convention apporte une enveloppe de subvention de 15k€ pour étudier et faire des propositions de rénovation thermique performante (norme BBC Bâtiment Basse Consommation) des bâtiments de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg : il pourrait s'agir de 2 phases :

1. une étude simplifiée (environ 2k€/bâtiment cofinancés à 50% par EDF) : il s'agit de déterminer quel(s) bâtiment(s) serait le plus « rentable » à rénover et pour le(s)quel(s)
2. une étude approfondie est justifiée (cofinancement 50% par EDF)

Si une décision de travaux était prise, 2 possibilités existent pour les co-financer :

1. via convention EDF (PEA) : subvention de 25k€ plafonnée à 30% du surcout BBC des investissements
2. via l'appel à projet de la Région pour la rénovation basse énergie de bâtiments :

NB L'appel à projet de la région est ouvert à toutes les communes qui ont un projet de rénovation BBC : attention date limite de dépôt des dossiers <http://www.energievive.fr/medias/aides-financieres/appels-a-projets/aapbbccommunes-2010.pdf>

NB dans les deux cas, l'aide EDF implique une obligation de leur vendre les certificats d'économie d'énergie (CEE).

En plus du dispositif bâtiment, la convention EDF (PEA) prévoit de financer des études sur des sites micro-hydrauliques potentiellement intéressants (100% d'aide EDF dans la limite de l'enveloppe études de 15k€).

La Commission propose de ne pas faire d'étude simplifiée, mais de faire une étude thermique et de faisabilité BBC pour le siège de la CCVK.

Un dossier de candidature sera aussi déposé pour l'appel à projet région, sous réserve de compatibilité des délais.

Les sites micro-hydrauliques à étudier sont :

- Le Bonhomme (déjà fait)
- Orbey
- Kaysersberg

C. Propositions d'actions pour 2010 pour la CCVK

Après en avoir débattu, la Commission propose l'engagement des nouvelles actions suivantes pour 2010 :

- Marché paysan numérique (tranche 2) : 10k€ HT dont 40% CG68

- Un stagiaire pour terminer le site internet sur les paysages : 1 k€ TTC pour 2 mois
- Poursuite du programme de sensibilisation à l'environnement (3/3) : 38k€ TTC dont 13k€CG68 + 10k€ Région
- Numériser et mettre en ligne les guides-conseils architecturaux montagne et vignoble (100€ TTC)
- Action de communication et de promotion de l'agriculture biologique auprès des habitants et consommateurs : 10 k€ TTC
- Mise en œuvre de la convention EDF 2009-11 « coopération pour le développement durable » avec notamment des études/travaux thermiques sur le siège de la CCVK + des études sur la microhydraulique dans la vallée : dont 40k€ EDF + 20k€ Région + 30k€ Europe

M. JACQUEY fait part de la nécessité de se rapprocher du Département pour bénéficier de financement.

3.4 Commission « Déchets », rapporteur M. WAWRETSCHKA, Vice-président

Le Président cède la parole à M. WAWRETSCHKA pour le compte-rendu de la Commission « Déchets » qui s'est tenue le 2 février 2010.

Le compte-rendu exhaustif est consultable sur l'intranet.

A. Budget 2010

Fonctionnement :

	Réalisation 2009	BP 2010
Dépenses	1 735 544.35	1 867 600
Recettes	1 746 160.29	1 867 600

Les Dépenses et Recettes de fonctionnement ont généré un excédent de 10 615.94 € qui est dû à des factures non réceptionnées en fin d'année

Le budget de fonctionnement laisse apparaître une enveloppe de 63 600 € en fonctionnement pour les actions.

Les frais de personnel en arrêt maladie et les frais de personnel encadrant sont pris en charge par le budget principal

Remarques :

1. Recette estimative (pour la redevance 2010) qui dépend de la production de déchets
2. Emprunts réalisés en 2009 : 180 000 €uros
3. Les dépenses intègrent les conséquences de la mise en place du projet : coûts d'incinération réduits, coûts de traitement augmentés.

Investissement :

	Réalisation 2009	Restes à réaliser	BP 2010
Dépenses	299 408.86	36 520.00	37 500.00
Recettes	83 697.49	284 510.00	86 670.00

La section Investissement présente un excédent de 49 170 € pour financer les investissements (voir programme).

Avis de la commission : la proposition de budget est validée.

B. Programme d'investissement 2010

LIEU	N°	Type de prestation	DETAIL	Montant € TTC
DECHETTERIES		Contrôle d'accès	Génie civil VRD	
DECHETTERIE DE SIGOLSHEIM	1	Sécurité	Mise en place de garde de corps (chute de personne)	7 176.00 €
	3	Aménagement	Aménagement terrain pour recevoir DEEE - REP	3 588.00 €
			TOTAL	10 764.00 €
DECHETTERIE DE KAYSERSBERG	1	Sécurité	Mise en place de garde de corps (chute de personne)	14 352.00 €
	3	Aménagement	Aménagement terrain pour recevoir DEEE - REP	4 784.00 €
	4	Accès	Portail d'accès principal motorisé	7 176.00 €
			TOTAL	26 312.00 €
DECHETTERIE D'ORBÉY	1	Sécurité	Mise en place de garde de corps (chute de personne)	14 352.00 €
	2	Information	Panneau d'affichage horaire déchetterie - panneau indication déchets acceptés - Signalétique au sol	0.00 €
	3	Aménagement	Aménagement terrain pour recevoir DEEE - REP	19 136.00 €
	4	Accès	Portail d'accès principal motorisé	7 176.00 €
		TOTAL	33 488.00 €	
EQUIPEMENT CAMION OM MONTAGNE	1	Biodéchet	Étanchéité benne	7 176.00 €
	2	Équipement	Équipement benne Faun	0.00 €
			TOTAL	7 176.00 €
EQUIPEMENT CAMION OM PLAINE	1	Biodéchet	Étanchéité benne	7 176.00 €
	2	Équipement	Équipement benne Faun	
			TOTAL	7 176.00 €
				43 056 €
PRIORITE 1				(36600 hors FCTVA)
TOTAL année 2010				84 916.00 €

Décision de la commission : validation des actions de priorité 1 (excepté l'étanchéité des camions, qui n'est validée que pour le camion montagne), mais ajout de la mise en place de panneaux signalétiques dans les 3 déchetteries (à chiffrer).

C. Biodéchets

C. 1 Suivi des collectes

Volume

04/01	11/01	18/01	25/01	01/02
1,90 T	4,64 T	5,38 T	5,30 T	4,92 T

Remarques :

- Nombreux établissements fermés + fréquentation faible des établissements ouverts.
- Très bonne qualité du tri : les producteurs jouent le jeu. Aucune plainte reçue des producteurs.

Distance

En moyenne 100km/tournée.

64 km entre le premier et le dernier bac collecté, plus 35 km (A/R) pour décharger à Bergheim.

Durée

En moyenne 7h / collecte, déchargement à Bergheim compris.

C2. Réflexion sur les tarifs à mener en juillet

C2.1 Budget

Prestataire : collecte 40k€/an + traitement 19k€/an (sur la base de 400T collectées, à 45€ HT/T) = 59k€/an

Régie : collecte 30k€/an + traitement 19 k€/an (sur la base de 400T collectées, à 45€ HT/T) = 49k€/an

Ces 30k€ intègrent : les frais du camion (carburant, maintenance...), et les frais de personnel.

Coût marginal inférieur : seule la maintenance et le carburant augmentent, les autres frais (assurances camion etc.) sont déjà amortis. Le personnel rippeur, dont l'activité est aujourd'hui réduite (diminution forte des quantités collectées) ne pourra pas être facilement réaffecté. Mettre en place une collecte des biodéchets en régie permet aussi de réaffecter une partie de ce personnel.

Prévision recettes : 34k€

NB : la différence entre le coût et les recettes de la collecte biodéchets a déjà été validée précédemment.

Décision de la commission : validation de la collecte en régie.

D. Actions 2010

D1. Bornes d'apport volontaire OMR ou biodéchets

Un Groupe de Travail a été créé, première réunion prochainement.

BAV 4m3	8 000 HT/Borne
clé	25 euros
maintenance	1,90 euros /foyer par mois
Prestation de collecte	40 000
Coûts résiduel	35 000 euros (si 10 BAV installées)
Vidage Sita	40 000€/an

D2. Compostage

Un Groupe de Travail « Compostage » a été créé et s'est réuni en janvier. Prochaine réunion début mars.

Claire BERRET a été recrutée en tant qu'animatrice déchets, et va gérer la mise en place sur le terrain des actions de compostage.

D2.1 Compostage collectif

CR Groupe de Travail :

Test du compostage collectif sur 4/5 plateformes, aux caractéristiques différentes (centre-ville/périphérie, logements collectifs/individuels...)

Budget 5 800 euros, reste à charge : 4 200 euros

D2.2 Compostage individuel

Décision : mise en place d'un cycle de formations ouvertes à tous sur le compostage (voir communication), réalisée par la Maison de la Nature de Munchausen. Environ 8-10 formations.

D2.3 Déchets verts

Le GT valide la location (voire l'acquisition à plus long terme) d'un broyeur pour les déchets verts. L'objectif est de valoriser une partie des déchets verts qui sont aujourd'hui déposés dans la benne déchets verts (coût annuel de cette benne : $1000T \times 60€/T = 60.000€/an$).

Budget : 12 000 euros

D3. Lombricompostage

Soutien de personnes expérimentant ce système :

Budget 1250 euros, reste à charge : 1000 euros

Décision de la commission : validation de l'ensemble des actions proposées à ajouter au BP 2010

E. Divers

E1. Plan de communication

Total prévisionnel 2010 : 21 500 €y compris coût de formation.

l'ADEME prend en charge 50% des actions de communication/sensibilisation/formation.

Le CG68 prend en charge 30% de certaines de ces actions.

E2. Point sur les statistiques 2009 (évolution par rapport à 2008)

- Ordures Ménagères Résiduelles : -8,36% (2009 = 3740,5 T et 2008 = 4081,9 T)

- Conteneurs d'apport volontaire :

Verre : +8,43%

(2009 = 1003,4 T et 2008 = 925,36 T)

Papiers/Cartons/Flacons plastique/Métaux : + 7,05%

(2009 = 879,05 T et 2008 = 821,14 T)

- Déchèteries

Encombrants : -12,14%

(2009 = 1304,18 T et 2008 = 1484,30 T)

Gravats : +3,92%

(2009 = 917,32 T et 2008 = 882,72 T)

Déchets Verts : -1,61%

(2009 = 988,54 T et 2008 = 1004,68 T)

Déchets dangereux : -0,18%

(2009 = 23,45 T et 2008 = 23,408 T)

Métaux : +1,68%

(2009 = 187,74 T et 2008 = 184,64 T)

Bois : +23,10%

(2009 = 480,52 T et 2008 = 390,36 T)

Cartons : -2,56% = 292,58 T et 2008 = 300,28 T)

Les quantités en déchèterie ont globalement baissé de 1,78%.

E3. Comité d'usagers

Lors de la réunion du 10 septembre 2009, la Commission a souhaité la création d'un comité d'usagers. Cette information a été annoncée lors des différentes réunions publiques. Il s'agit maintenant de le constituer.

Décision de la commission : création d'un petit Groupe de Travail qui définira les modalités (type d'usagers et d'habitation, secteur, fréquence des réunions, mission,...)

E4. Réflexion déchèterie unique

Il est proposé de faire réaliser une étude par un stagiaire le plus rapidement possible.

Décision de la commission : Proposition validée. Recherche dans écoles/IUT.

E5. Point sur la mise en service du projet pour la collecte

Voir CR sur intranet.

E6. Conteneurs d'apport volontaire

Avis de la commission : validation du remplacement de 2 conteneurs PCP de 4m³ par une benne de 30 m³ à Ammerschwih.

E7. Demande d'ouverture de la déchèterie le lundi

Décision de la commission : Pas d'ouverture de la déchetterie le lundi. La commission propose, au libre choix des communes, la mise en place dans chaque commune d'un bac, destiné à recevoir les sacs rouges qui seront achetés par les associations, ou par la commune.

E8. Collecte amiante fibro-ciment

Proposition d'organiser en 2010 une collecte d'amiante fibro-ciment sur la CCVK par un prestataire.

Coût : 9 000 euros HT, possibilité de subvention du CG 68 pour le transport.

Questions : mise en place de la collecte ?

Participation des usagers ?

Décision de la commission : non prioritaire, action reportée à 2011.

3.5 Commission « Animation & Solidarité », rapporteur M. FRISTCH, Vice-président

M. FRITSCH étant absent, M. BLEU se charge du compte-rendu de la commission « Animation & Solidarité » qui s'est tenue le 3 février dernier.

A. BP2010 – DSP Petite Enfance

A1. Indicateurs 2009 :

- Taux d'occupation des structures en 2009 : 77%
- Effectifs du personnel en 2009 : 40 salariés – 34 CDI – 6 CDD – 32,8 ETP
- Diminution du nombre d'ASMAT : 64/75 en activité – 75/93 agréées (écart fin/début 2009)

A2. BP 2010 :

Budget total Association Les Enfants de la Vallée (volet Petite Enfance) = 1 551 846€

Participation (DSP) CCVK = 642 600€

Mise à disposition de personnel CCVK = 143 500€

Total CCVK = 786 100€ pour un solde à charge (après participation CAF de 283.500€) de 502.600€

↳ 2^{ème} avenant financier à la convention (Point 3.5.2)

Suite à l'évolution des dépenses du Délégué : effectif réglementaire supplémentaire, recours à l'intérim supplémentaire pour pallier aux absences pour maladie, charges liées aux repas plus élevées suite aux changements de fournisseurs, augmentation des taxes salariales, il y a lieu de modifier le montant de la participation de la CCVK au budget du Délégué (sujétion de Service Public) comme suit :

	Dépenses 2010 figurant sur l'avenant du 04/12/2008	AVENANT N°2 : Dépenses 2010	Dépenses 2011 figurant sur l'avenant du 04/12/2008	Avenant N° 2 Dépenses 2011
Mise à disposition de personnel	125 000.00 €	143 500.00 €	131 250.00 €	140 000.00 €
Participation CCVK pour SP	596 906.00 €	642 600.00 €	665 054.00 €	720 730.00 €
TOTAL	721 906.00 €	786 100.00 €	796 304.00 €	860 730.00 €

Avis de la commission : Avis favorable

Mme GRASS quitte la salle.

Le Conseil de Communauté :

- **valide** l'avenant financier à la convention DSP Petite Enfance en actant que la participation de la CCVK sera la suivante :

pour 2010 : 642 600 euros

pour 2011 : 720 730 euros

- **autorise** le Président à signer cet avenant.*

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

M. BLEU poursuit le compte-rendu.

B. BP 2010 et programmation annuelle – DSP Jeunesse

B1. Indicateurs 2009 :

- 894 places proposées en été 2009 / 695 inscriptions → 78% de taux d'occupation

- 6/12 ans = 58% (taux d'occupation = 93%)

- 11/18 ans = 42% (taux d'occupation = 63%)

- Majorité de garçons dans les stages

- Majorité de filles dans les camps et séjours

- 18 animations de rues / 60 jeunes (Kaysersberg, Le Bonhomme, Fréland, Orbey, Labaroche)

- Ramassages = 15 jeunes / semaine (± 70€/jeune hors salaires)

- Navette piscine bas de vallée n'a pas été utilisée

- Tarifs inégaux pour les camps (500€/831€ (60% des dépenses) pour la Corse – 117€/203€ (87% des dépenses) pour Montagney)

B2. Propositions 2010 :

- **Inscriptions été** : maintien de la fiche de préinscriptions, de la priorisation des inscriptions en fonction des revenus et de la composition des familles, de 3 tarifs en fonction des revenus, des inscriptions sur RDV et de la limitation à 3 stages / enfant

- **Inscriptions petites vacances** : proposition d'un tarif unique/stage, inscriptions sur RDV et limitation à 2 stages / enfant

- **Personnel** : 1 animateur principal à temps complet en CDD de 6 mois puis CDI, 1 assistante socio-éducatif à temps complet en CAE d'1 an, 2 vacataires en juillet, 1 vacataire en août + encadrement camps (1 / 12 jeunes)

- **Transport** : Navette piscine en juillet sur inscription + clause d'annulation en cas de mauvais temps ou de défaut d'inscription, maintien des ramassages pour les soirées organisées par le Service Jeunesse, suppression des ramassages quotidiens en été

- **Accueil 12h/14h** : suppression de l'accueil proposé entre 12h et 14h

- **Camps** : (cf. budget prévisionnel) 2 options = maintien ou suppression des camps été

Avis de la commission : La commission propose de poursuivre l'organisation de camps pour l'été 2010. Les formules proposées aux familles porteront sur des séjours de plus courte durée que par le passé et moins éloignés. La participation des familles est fixée à 80% du coût des séjours.

B3. BP 2010 avec camps

Budget total Association Les Enfants de la Vallée (volet Jeunesse) = 150.058€

Participation (DSP) CCVK = 103.822€ pour un solde à charge (après participation CAF de 51.960€) de 51.862€

↳ 1^{er} avenant financier à la convention (Point 3.5.1)

Suite à l'évolution des dépenses du Délégué (2^{ème} poste permanent éligible au CAE et maintien des camps), il y a lieu de modifier le montant de la participation de la CCVK au budget du Délégué (sujétion de Service Public) comme suit :

	Dépenses 2010 figurant sur la convention de DSP du 31/03/2009	Avenant N° 1 (dépenses 2010)
Participation CCVK pour SP	114 922.00 €	103 822.00 €

Avis de la commission : Avis favorable

Le Conseil de Communauté :

- **valide** l'avenant financier à la convention DSP Jeunesse en actant que la participation de la CCVK pour 2010 sera de 103 822 euros et non pas 114 922 euros ;
- **autorise** le Président à signer cet avenant.

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

Mme GRASS réintègre la séance.

C. BP 2010 – Médiathèque de la Vallée de Kaysersberg

Avis de la commission : Avis favorable. Les priorités d'investissement fixées par la commission pour 2010 sont les suivantes :

1. *Renouvellement du réseau informatique*
2. *Isolation phonique de la salle d'activité*
3. *Renouvellement du revêtement de sol de la section jeunesse*

D. Divers

Demande de bourse BAFA

Enveloppe annuelle 2010 = 2.000€

Solde disponible 2010 = 2.000€

Montant de la bourse = 200€ versé sur présentation du diplôme

NOM	PRENOM	Age	HABITANT CCVK	DOSSIER				
				CV	Lettre de motivation	Formation en cours	Formulaire d'engagement	Avis SJ
DRUON	Jessica	18	AMMERSCHWIHR	X	X	Non	X	Oui

Avis de la commission : Avis favorable

Le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité des membres présents, le versement d'une subvention d'un montant de 200 euros au titre d'une bourse BAFA, à Mlle DRUON.

3.6 Commission « Assainissement & Travaux », rapporteur M. BALTHAZARD, Vice-président

M. BALTHAZARD prend la parole pour le compte-rendu de la commission « Assainissement & Travaux » qui s'est tenue le 9 février dernier.

A. Orientation budgétaire 2010

A1. Taux de répartition des services d'assainissement (Point 3.6.1)

La commission propose les taux suivants de répartition 2010 des services d'assainissement.

Critères :

Distribution de l'eau de l'année 2009 en fonction de la facturation annuelle de chaque commune et en ne prenant en compte que l'eau effectivement rejetée dans le réseau d'assainissement.

Budget AKKS "Vignoble" :

	Distribution d'eau 2009 rejetée dans le réseau	Répartition en % Budget 2010	Pour mémoire : répartition budget 2009	Pour mémoire : répartition budget 2008
AMMERSCHWIHR	90 430 m ³	23,8 %	22,7 %	22,8 %
KAYSERSBERG	193 990 m ³	51,1 %	51,6 %	50,7 %
KIENTZHEIM	42 855 m ³	11,3 %	10,1 %	12,0 %
SIGOLSHEIM	52 287 m ³	13,8 %	15,6 %	14,5 %
Total	379 562 m ³	100 %	100 %	100 %

Budget "FLLBO" :

	Distribution d'eau 2009 rejetée dans le réseau	Répartition en % Budget 2010	Pour mémoire : répartition budget 2009	Pour mémoire : répartition budget 2008
FRELAND	45 133 m ³	15,9 %	16,6 %	16,3 %
LAPOUTROIE	71 720 m ³	25,2 %	26,6 %	27,0 %
LE BONHOMME	28 884 m ³	10,1 %	9,8 %	9,6 %
ORBÉY	139 009 m ³	48,8 %	47,0 %	47,1 %
Total	284 746 m ³	100 % %	100 %	100 %

Ce point nécessitant un vote des membres du Conseil, M. BALTHAZARD cède la parole à M. BLEU pour la décision.

Le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité des membres présents, l'application des taux de répartition comme indiqués ci-dessus, pour l'année 2010.

M. BALTHAZARD poursuit le compte-rendu.

A2. Budget FLLBO (Montagne)

La commission a tout d'abord examiné les dépenses et recettes liées aux travaux réalisés pour le compte des Communes.

3 opérations ont été soldées en 2009 : extension du réseau route de Tannach à Orbey, rue des Acacias à Lapoutroie, et Chemin de la Petite Montagne au Bonhomme.

2 opérations restent à solder cette année : rue de l'Eglise et de la Libération à Orbey, Chemin de l'Altenbach à Lapoutroie.

Sont encore en cours les études d'élimination des Eaux claires parasites engagées au Bonhomme et à Fréland.

En ce qui concerne le budget intercommunal, on note un excédent de la section de fonctionnement de 58 000 € du à des dépenses non réalisées et à un virement à la section d'investissement prévu mais à réalisé sur 2010. Le virement prévu au BP2009 était de 47 000 €, le besoin de financement réel pour équilibrer la section d'investissement n'est que de 15 000 € (les dépenses d'investissement prévues pour 2009 n'ont pas toutes été réalisées)

Pour le budget 2010, la commission propose des dépenses d'investissement pour un montant de 27500 €:

- Travaux sur la STEP : mise en place d'un débitmètre sur la surverse du déversoir d'orage, modification de la vanne de régulation des débits.
- Travaux sur le réseau : étanchéification d'un regard à Hachimette, suppression du regard dans la Béhine vers l'ancien camping à Lapoutroie, étude de faisabilité de l'auto surveillance du réseau (4 DO)

La commission propose de financer ces investissements par l'excédent de la section de fonctionnement.

Pour la section de fonctionnement, il convient de prévoir d'ores et déjà une dépense évaluée à 50 000 € pour le remplacement des membranes de diffusion d'air dans le bassin biologique, prévu en 2014. La commission propose de provisionner 20 000 € en 2011, le budget devrait ensuite dégager des marges de financement du à la fin du remboursement d'un emprunt en cours en 2012.

Le budget proposé par la commission maintient la participation des communes au même niveau que 2009 (soit environ 155 000 €).

Départ de M. SPEITEL.

Arrivée de M. STOLL.

A3. Budget AKKS (Vignoble)

A3.1 Travaux de raccordement à Colmar

La commission a fait le point des dépenses totales réalisées, qui s'établissent à 2 327 267,93 € HT. La commission souhaite préciser à quoi correspond la part de financement de 800 000 € revenant à la profession viticole. Cette information fera l'objet d'une note, adressée aux communes, qui expliquera également le fonctionnement du bassin de stockage et son dimensionnement.

A3.2 Travaux communaux

Une opération a été soldée en 2009 : étude de quantification et localisation des eaux claires parasites à Sigolsheim.

Une opération sera soldée en 2010 : travaux rue du Geisbourg à Kaysersberg

A3.3 Résultats de l'exercice 2009

La section de fonctionnement dégage un excédent de 50 000 € du à des estimations de charge d'entretien et d'énergie trop importantes (15 000 € dépensés pour 46 000 € inscrits) et à un décalage de 20% de participation à la CAC (environ 16 000 €).

Le résultat de la section d'investissement montre un excédent de 7 900 €.

A4. Section de fonctionnement

Pour la section de fonctionnement, le budget proposé par la commission maintient une participation des communes identique à celle de 2009 (en reportant intégralement l'excédent de fonctionnement).

La commission propose de nouveaux investissements, principalement liés à la sécurisation du poste de refoulement de Sigolsheim, à proximité de la Fecht, pour un montant total de 17 000 €

Travaux proposés : sécurisation vis-à-vis du risque de débordement dans les vergers, mise en place d'une échelle fixe, dispositif anti chute dans la chambre à vanne, nouvelle potence.

La commission propose de financer ces investissements par l'excédent d'investissement de 2009 et par une contribution supplémentaire des communes à hauteur de 9100 €

B. SPANC

Ente 2002 et 2009, environ 600 contrôles ont été réalisés.

Il reste donc environ 1200 installations à visiter pour finaliser le diagnostic de l'existant.

L'agence de l'eau prévoit le versement d'une participation par contrôle . La commission propose néanmoins le maintien du tarif à son niveau actuel.

La loi sur l'eau de 2006 donne jusqu'au 31 décembre 2012 pour réaliser un premier diagnostic sur l'ensemble des dispositifs d'assainissement de la Communauté de Communes.

Par la suite, un contrôle périodique de bon fonctionnement doit être réalisé sur chaque installation avec une fréquence de retour maximale de huit ans.

Pour respecter le délai réglementaire, le service doit donc réaliser près de 400 contrôles par an de 2010 à fin 2012.

La commission réaffirme son objectif de respecter ce délai réglementaire et de tenir le rythme de 400 contrôles par an. Elle propose de faire un premier point en milieu d'exercice 2010, et de pouvoir donner des moyens supplémentaires au service si ce dernier n'arrive pas à tenir ces objectifs au vu des ressources actuelles.

La commission précise également qu'un plan de communication devra être mené.

M. BALTHAZARD rappelle que la recette viticole encaissée pendant 20 ans (40 000 euros) doit servir à financer le remboursement de l'avance financière (de l'ordre 72 000 euros) de l'agence de l'eau qui elle se fait sur 9 ans à compter probablement de 2011. Il incite donc fortement les communes à mettre les recettes (déjà encaissées) en provision pour les remboursements ultérieurs.

M. BLEU prend la parole et poursuit avec les points mis à l'ordre du jour.

4. Administration Générale

4.1 Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Montagne, Vignoble et Ried : Avis de la CCVK sur le projet de SCOT arrêté

Par délibération du 4 novembre 2009, le Comité du Syndicat Mixte Montagne, Vignoble et Ried a décidé d'arrêter le projet de SCOT.

Ce projet de SCOT est l'aboutissement du long processus d'élaboration démarré en septembre 2007. Il a fait l'objet d'une large concertation associant les élus municipaux, les services de l'État, des collectivités territoriales et des autres personnes publiques associées (PPA), les socioprofessionnels du territoire et la population locale. Cette démarche a permis d'arriver à un projet partagé et consensuel.

A travers son projet de SCOT, le Syndicat Mixte Montagne, Vignoble et Ried porte l'ambition d'assurer le « ménagement » de son territoire et la qualité de la vie de ses habitants.

Les orientations politiques du projet de territoire sont décrites dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Pour y parvenir et répondre à ces objectifs, différents outils sont développés dans le document d'orientations générales (DOG) et ses annexes.

Conformément aux articles L.121-10 et suivants du Code de l'Urbanisme, les incidences que peut avoir le SCOT sur l'environnement ont été évaluées et les mesures envisagées pour éviter, réduire et, dans la mesure du possible, compenser ces incidences négatives ont été définies.

Le projet de SCOT arrêté a été transmis pour avis aux membres du Syndicat Mixte et à l'ensemble des Personnes Publiques Associées. Dans un souci de bonne information et de concertation, il a également été transmis à titre consultatif aux communes du périmètre.

En application des articles L.122-8 et L.121-4 du Code de l'Urbanisme, la CCVK, en sa double qualité de membre du syndicat mixte et d'EPCI compétent en matière de programme local de l'habitat, est consultée pour avis sur le projet de SCOT arrêté. Elle dispose d'un délai de trois mois à compter de la date de la transmission du projet de schéma pour formuler son avis (soit jusqu'au 23 février 2010), sinon celui-ci est réputé favorable.

Suite à cette consultation, le projet de schéma sera soumis à enquête publique, avant son approbation définitive par le Comité du Syndicat Mixte.

Le Plan Local de l'Habitat de la CCVK et les Plans Locaux d'Urbanisme des communes du périmètre devront être compatibles avec le SCOT.

CONSIDERANT QUE

- le projet de SCOT arrêté répond aux objectifs réglementaires qui lui sont demandés ;
- le projet de SCOT arrêté permet de doter le territoire d'un véritable projet stratégique capable de répondre aux défis du développement durable en portant l'ambition d'assurer le « ménagement » du territoire et la qualité de la vie de ses habitants ;
- les incidences que peut avoir le SCOT sur l'environnement ont été évaluées et les mesures pour éviter, réduire et, dans la mesure du possible, compenser ces incidences négatives ont été fixées ;

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.122-8 et L.121-4 ;

Le Conseil de Communauté :

- **émet** un avis favorable au projet de SCOT Montagne Vignoble & Ried ;
- **assorti cet avis aux restrictions suivantes** pour lesquelles il est demandé au Comité du Syndicat Mixte Montagne, Vignoble & Ried de modifier le document d'orientations générales du SCOT :
 - **Outil 8A : Gestion parcimonieuse de l'espace :** Autoriser la réalisation des projets d'équipements structurants, dès lors qu'ils sont d'intérêt intercommunal et que leur localisation ne peut se faire à l'intérieur de l'enveloppe urbaine initiale, sans que la surface nécessaire ne soit déduite de la surface d'urbanisation future attribuée à la commune d'implantation.
 - **Outil 7A : Paysage :** Autoriser l'extension des constructions et équipements à vocation touristique ou à vocation médico-sociale au-delà du seuil maximal de 100 m² fixé pour l'extension du bâti diffus existant.
 - **Outil 7A : Paysage :** Autoriser les sorties d'exploitation et l'implantation de hangars individuels dans le vignoble dans des endroits appropriés en privilégiant les zones de hangars existantes.
 - **Outil 7B : Paysage :** Préconiser l'élaboration, par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du site du Lac Blanc, d'un projet paysager et urbain de la station et prescrire sa traduction dans les documents d'urbanisme d'Orbey et du Bonhomme.
 - **Outil 4 : Tourisme :** Autoriser l'extension des sites d'hébergements collectifs, colonies et sanatorium existants dans les mêmes conditions que les sites désaffectés.
 - **Deuxième partie du DOG : les outils de suivi et d'évaluation :** le dispositif humain et le schéma de fonctionnement du syndicat mixte ne doivent pas être figés et ne sont pas encore validés : ces articles ne devraient pas figurer dans le document qui s'appliquera réglementairement ni soumis à l'avis des PPA ou à l'enquête publique
- **demande** au Comité du Syndicat Mixte de clarifier et préciser les articles suivants du document d'orientations générales :
 - **Outil 3B : Commerce (page 26) :** en cas d'implantation de plusieurs unités (enseignes) commerciales sur un même lieu / un même bâtiment : préciser si la surface de 300 m² s'applique à la surface de vente pour chaque unité commerciale ou à l'addition des surfaces des différentes unités commerciales.
 - **Outil 4A : Tourisme (page 33) :** valorisation des potentialités d'hébergement pour le tourisme vert dans les constructions isolées existantes : préciser si le changement de destination est admis pour un bâtiment agricole existant.

- **Outil 4B : Tourisme (page 39)** : modifier le titre « pour le dynamisme du pôle d'équipements sport, tourisme, loisirs de Ribeauvillé Est » qui ne correspond pas aux articles rédigés.
 - **Outil 6D : Transports (page 51)** : préciser l'emprise des réservations foncières et sas inconstructibles nécessaires à la réalisation des contournements routiers et préciser si l'inconstructibilité s'applique à tout type de bâtiments ou uniquement ceux à usage d'habitation.
 - **Outil 7A : Paysage (page 53)** : préciser si les secteurs à préserver de l'urbanisation indiqués sur la carte des sensibilités paysagères majeures s'appliquent de manière stricte dans les PLU ou si le diagnostic « forme urbaine » peut *in fine* en autoriser l'urbanisation sous conditions.
 - **Outil 8C : Biodiversité (page 71)** : préciser si la protection et la préservation des espaces naturels identifiés sur les cartes des espaces naturels remarquables, de la biodiversité et des continuités écologiques s'appliquent de manière stricte dans les PLU.
- Modifier la rédaction de cet article car les sites d'intérêt communautaire et les zones de protection spéciale sont des espaces Natura 2000. Y ajouter les autres protections réglementaires (arrêté de protection du biotope et réserves biologiques...).
- **prend acte** que le Programme Local de l'Habitat de la CCVK devra être rendu compatible avec le SCOT approuvé.
- Avis pris à l'unanimité des membres présents.**

M. BALTHAZARD indique que la commune d'Orbey ne modifiera pas le POS si cela ne s'avère pas nécessaire.

M. STOLL répond que toutes les communes (y compris celles hors Vallée de Kaysersberg) tentent de remanier le SCOT afin qu'il corresponde à leurs documents d'urbanisme actuels.
Il ajoute également que le PLU est plus prospectif que le POS et qu'il s'agit d'un autre état d'esprit.

M. JACQUEY signale que si seules les dispositions réglementaires ne sont pas compatibles, une révision simplifiée suffit.

M. STOLL souhaite que l'ambition affichée du SCOT en matière de gestion parcimonieuse de l'espace reste traduite dans les faits.

4.2 PASS FONCIER : nouvelle convention de mise en œuvre entre la CCVK et le Département du Haut-Rhin (Cf. annexe 1)

Le PASS FONCIER est un dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété, mis en place par le Département du Haut-Rhin sous réserve de la participation locale de l'EPCI compétent en matière d'habitat.

Par convention du 18 février 2009 signée avec le Département du Haut-Rhin, la CCVK a décidé de participer à la mise en œuvre du dispositif PASS FONCIER® sur son territoire.

Le dispositif a pour objet de permettre à des ménages disposant de ressources modestes d'acquérir ou de construire un logement neuf au titre de leur résidence principale (TVA à 5,5%, prêt avantageux, subvention de 3 000 ou 4 000 €).

Ouvert dans un premier temps à la construction d'un logement individuel dans le cadre d'un contrat de construction de maison individuelle (CCMI) ou à l'acquisition d'un logement individuel dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), le PASS FONCIER a été modifié courant 2009 :

- élargissement du dispositif aux logements collectifs

- possibilité d'obtention via un prêt à remboursement différé
- suppression du coût global par opération et introduction d'un plafonnement du prix au m² de construction ou de vente (2 400 € à Kaysersberg ; 2 100 € dans les autres communes)

Il est rappelé que le Département prend en charge le financement initial de la subvention (3 000 ou 4 000 euros par dossier) et demande ensuite, en début de l'année n+1, le versement de sa quote-part à la CCVK (50% de la subvention).

Par délibération du 4 décembre 2008, le Conseil Communautaire a décidé que les communes financent ces 50% restants.

En 2009, le dispositif était prévu pour 15 dossiers : seuls 2 dossiers PASS FONCIER ont été attribués sur le territoire de la CCVK (1 au Bonhomme et 1 à Sigolsheim).

Suite aux modifications du PASS FONCIER, le Département a adopté les nouvelles modalités du dispositif et propose leur mise en œuvre sur le territoire de la CCVK par la signature d'une nouvelle convention.

Ces modifications réglementaires pourraient permettre d'augmenter le nombre de bénéficiaires.

Le Conseil de Communauté :

- **autorise** le Président à signer la nouvelle convention avec le Département du Haut-Rhin pour la mise en œuvre du PASS FONCIER ® sur le territoire de la CCVK ;
- **fixe** la limite de financement à 30 dossiers maximum ;
- **décide** de faire supporter aux communes la participation financière locale (quote-part de 50% de la subvention PASS FONCIER).

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

4.3 Adhésion à l'association AMORCE au titre des Déchets ménagers et de l'Énergie

L'association AMORCE est l'association nationale qui regroupe les communes, les intercommunalités, les syndicats mixtes, les régies, les SEM, les départements, les régions, ainsi que leurs partenaires compétents en matière de gestion des déchets ménagers, des réseaux de chaleur ou d'énergie.

Cette association est un réseau de collectivités et de professionnels, qui a pour objectifs d'informer, d'échanger les expériences sur les problèmes techniques, juridiques et financiers qu'elles font, un contact permanent entre les collectivités territoriales responsables permet à chacune d'améliorer la qualité de sa propre gestion.

Dans le domaine de l'éolien, elle assure l'animation du réseau CLEO, qui regroupe les collectivités locales concernées par cette filière.

Son rôle est aussi d'élaborer et de présenter des propositions à l'État et aux diverses autorités et partenaires aux niveaux national et européen, afin de défendre les intérêts des collectivités territoriales et d'améliorer les conditions d'une bonne gestion de l'énergie et des déchets à l'échelle des territoires. Une action concertée de l'ensemble des collectivités permet ainsi de mieux défendre leurs points de vue.

Le Conseil de Communauté décide :

- **d'adhérer** à l'association AMORCE au titre des Déchets ménagers et de l'Énergie ;
- **de désigner** M. Roger BLEU comme représentant au sein des diverses instances de l'association, ainsi que M. Henri WAWRETSCHKA en tant que suppléant,

- **d'autoriser** le Président à signer les différents actes nécessaires à cette adhésion ;
- **d'inscrire** la cotisation relative à cette adhésion, dans notre budget.

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

4.4 Motion pour le maintien du poste de Technicien de triage de Kaysersberg au sein de l'ONF

Le poste du triage de Kaysersberg est vacant depuis le 24 juin 2009, suite à un départ à la retraite. Cependant ce poste n'a pas été proposé au mouvement du personnel cet automne, ce qui signifie qu'il n'y a plus de forestier dans la commune de Kaysersberg. Cet état de fait résulte d'une décision de la direction de l'ONF qui n'accepte les mouvements qu'à partir du moment où au moins deux postes sont vacants. Or, la commune de Kaysersberg n'en a qu'un.

Ce type de décision vient conforter les élus de Kaysersberg dans leur crainte sur la volonté politique actuelle de destruction du Service Public, en accentuant la règle arbitraire de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Cette approche purement comptable néglige le service rendu et va accélérer la chute de l'ONF, puisque la seule alternative qu'il restera sera de se tourner vers le secteur privé.

Sur demande de la commune de Kaysersberg et compte tenu de notre attachement commun au service public, **le Conseil de Communauté décide de demander** à la direction régionale de l'ONF que le poste de Kaysersberg soit mis prioritairement sur la liste des postes vacants au printemps 2010.

M. MULLER demande quand est-ce que le taux initial de répartition des frais liés au personnel bûcherons sera révisé.

M. BLEU lui répond que cela sera étudié rapidement.

5. Finances

5.1 Débat d'Orientation Budgétaire 2010 (Cf. annexes 2 à 12)

Après présentation de la situation financière de la CCVK et des programmes d'investissements et d'actions, il sera demandé au Conseil de Communauté de débattre sur les orientations budgétaires 2010.

Pour ce faire, veuillez consulter les annexes suivantes :

Annexe 2 : État de la dette – Administration Générale

Annexe 3 : État de la dette – Centre Nautique

Annexe 4 : État de la dette – Zones d'Activités de la Vallée

Annexe 5 : État de la dette – Ordures Ménagères

Annexe 6 : État de la dette – Récapitulatif M14

Annexe 7 : État de la dette – AKKS

Annexe 8 : État de la dette – FLLBO

Annexe 9 : Investissement 2010- Administration Générale et Centre Nautique

Annexe 10 : Projection financière 2010-2015

Annexe 11 : Attribution compensation – Récapitulatif

Annexe 12 : Programmation actions 2010

BUDGET PRINCIPAL : Le conseil de communauté compte tenu de la projection financière et du besoin de financement (2011 à 2014) décide de provisionner 300 000 euros sur les 561 000 euros d'excédent disponible.

Compte tenu des priorités validées par le bureau et entérinées par les conseils municipaux, le conseil débat et propose de réserver une enveloppe de 100 000 euros pour la mobilité. :

Les investissements suivants sont retenus :

PROPOSITION INVESTISSEMENTS 2010					
SERVICE	TYPE	DESCRIPTIF	Coût TTC	Priorité	SUBV.
CENTRE NAUTIQUE	Bâtiment	Mise aux norme paratonnerre	2 000 €	0	R
		Tiroir poussoir + vis a cendre chaudière bois	6 000 €	0	R
		Ferme porte + alarme intrusion porte vestiaire	800 €	1	R
		Extracteur de fumée local chaudière	2 000 €	1	R
		Local Aquateam/commission : cloison/porte coupe feu/plafond/blocs secours	3 000 €	1	R
		Habillage façade technique (bardage bois)	3 000 €	1	R
	Optimisation installation	Récupérateur calorie sur fumées de chaudière : PRIX A CONFIRMER Semaine 5	10 000 €	2	
		Récupération eau bassin pour usage technique (WC 700m3)	4 000 €	2	
		Récupération eau de pluie + stockage (650mm /1500 m² = entre 800 et 1000 m3/an)	30 000 €	3	
	Informatique	PC gestion	600 €	1	R
		Lecteur encodeur	1 200 €	1	R
	Installations extérieures	Réfection carrelage pataugeoire extérieur	5 000 €	1	R
		Renouvellement sable terrain de beach volley + géotextile	2 500 €	1	R
		Haie de pyracantha	1 500 €	2	
		Remplacement pataugeoire par aire de jeux aquatiques	40 000 €	3	
	Outillage	Sonde thermohygrométrique bois	400 €	1	R
	Sécurité bassin	Bouchons équipe MNS	500 €	1	R
		Sac de transport secourisme O2	300 €	1	R
		Miroir rivière rapide	800 €	2	
		Rouleau 10 m activité bébés nageurs	1 000 €	0	R
	Matériel pédagogique	Tapis d'apprentissage rectangulaires perforées	700 €	0	R
		Palmes courte natation scolaire + adulte (T.30 à T.46)	900 €	0	R
		Renouvellement progressive appareils fitness	2 500 €	2	
		Aquabike (10)	20 000 €	3	
		Aquafitness 5 modules + rambarde de fixation	9 000 €	3	
		Renouvellement progressif des transats	1 500 €	1	R
	Matériel espace nautique	Poteau de délimitation attente du toboggan	700 €	1	R

FCTVA

309.64 €

928.92 €

123.86 €

309.64 €

464.46 €

464.46 €

92.89 €

185.78 €

774.10 €

387.05 €

61.93 €

77.41 €

46.45 €

123.86 €

154.82 €

108.37 €

139.34 €

232.23 €

108.37 €

		Grilles inox rivière rapide	1 300 €	2		
		Limitation muret bassin ludique	800 €	2		
		Panneaux d'activité lignes de nages	500 €	2		
		Nouvel espace UVA (gestion conventionnée)	4 000 €	3		
AG	Informatique	Acquisition de poste informatique et mise en service et MAJ logiciels	4 700 €	0	R	727.65 €
	Flotte véhicule	Acquisition véhicule utilitaire et équipement	20 000 €	0	R	3 096.40 €
	Bâtiment annexe	Mise au norme du chauffage et de la ventilation (optimisation énergétique)	9 750 €	0		
COSEC KB	Énergie	Installation détection automatique éclairage couloir et WC	1 800 €	2		
	Aménagement intérieur	Agrès sportif Espalier + banc suédois	5 380 €	2		
COSEC ORBEY	Énergie	Installation détection automatique éclairage couloir et WC	1 800 €	2		
	Matériel	Acquisition d'une balayeuse de salle	2 400 €	0	R	371.57 €
MEDIATHEQUE	Aménagement intérieur	Installation d'un déshumidificateur (deux salles)	2 400 €	1	1 000.00 € R	371.57 €
	Aménagement intérieur	Revêtement mural acoustique (salle d'activités)	4 800 €	1	2 000.00 € R	743.14 €
	Aménagement intérieur	Remplacement du revêtement de sol de la section jeunesse	10 800 €	2	4 500.00 €	
	Informatique	Acquisition matériel postes informatiques + logiciels	11 500 €	1	R	1 780.43 €
PET. ENFANCE	Bâtiment	Multi accueil Orbey	12 000 €	1		
GOLF	Golf	Prise d'eau	21 530 €	0	R	3 333.27 €

0 **Obligatoire pour le maintien de l'activité**

1 **Investissements prioritaires 2010**

2 **investissements nécessaires et souhaitables pour optimiser le fonctionnement**

3 **Propositions prospective d'investissement et d'améliorations.**

TOTAL	NET	RETENU
	58 148.38	
68 800 €	€	99 430.00 € brut
	99 266.78	
121 000 €	€	81 036.25 € net
	129	
162 180 €	571.29 €	TOTAL 0 à 2
	224	
265 180 €	124.83 €	TOTAL 0 à 3

Les actions suivantes sont retenues :

Proposition Programme d'actions Développement Local 2010

RETENUES

Compétence	Priorité	Opération	I / F	Montant prév TTC	Part CCVK
Déchets	0	Gobelets consignés réutilisables pour manifestations locales	I	3 000 €	627 €
Déchets	0	Information et sensibilisation au tri sur site	I	6 000 €	1 254 €
Déchets	0	Sensibilisation au tri des hébergeurs et touristes résidents	F	3 000 €	750 €
Déchets	0	Service de location, ramassage et lavage de couches lavables (étude)	F	15 000 €	
Environnement	0	Site internet paysages (tranche 2)	F	1 000 €	1 000 €
Transports	1	Programme éco-mobilité	I/F		100 000 €
Economie	2	OCM : budget complémentaire 1 dossier (dossier éligible pour 15000€ : 3 hypothèses : budget parité Etat = 2203€ / reliquat budget CCVK = 7607€ / financement total dossier = 12797€)	I	15 000 €	12 797 €
Economie	2	Signalétique des zones d'activités communautaires	I	35 880 €	24 326 €
Economie	2	Edition de la Lettre aux Entreprises (n°2+3)	F	5 000 €	5 000 €
Economie / Agri	2	Mission d'accompagnement à la transmission (entrep + expl. agri)	F	40 000 €	
Agriculture	3	Marché paysan numérique (phase 2)	F	10 000 €	6 000 €
Agriculture	3	Promotion des produits biologiques auprès du grand public	F	10 000 €	
Energies	3	Amélioration performance énergétique siège CCVK : étude (+ travaux)	I	12 000 €	5 000 €
Tourisme	3	Eco-labellisation des socioprofessionnels du tourisme	F	30 000 €	
Tourisme	3	Refonte stratégie E-marketing de l'OTI	I	23 920 €	20 000 €
Tourisme	3	Refonte des éditions papier de l'OTI	I	17 940 €	
		Total		227 740 €	176 754 €

Un emprunt pour financer l'acquisition des terrains pour les pistes cyclables sera réalisé pour un montant maximum de 185 000 euros.

Les ressources fiscales pour 2010 sont présentées: il s'agit de compensations relais. Il est proposé d'augmenter le taux relais à son niveau maximum.

Aucune DSC ne sera versée en 2010.

Ces éléments seront intégrés dans le budget prévisionnel 2010.

M. STOLL n'est pas favorable aux actions qui bénéficient aux professionnels du tourisme. Il clame que "ce sont des dépenses publiques pour des bénéfices privés", or ces mêmes professionnels n'acceptent pas de participer financièrement au développement de cet outil.

AUTRES BUDGETS: le Conseil, après avoir entendu les rapports des commissions, valide les orientations proposées.

5.2 Attribution de subventions dans le cadre de manifestations culturelles

Pour mémoire :

Enveloppe annuelle 2010 = 10.000 €

Lors du Groupe de Travail « Médiathèque & Action Culturelle » du 25 novembre 2009, les demandes de subventions suivantes ont été examinées :

- **La Ludothèque de Lapoutroie** pour l'organisation de la 2^{ème} édition de la manifestation "Jeux d'hiver... Divers Jeux" à Lapoutroie.

Date : Dimanche 17 janvier 2010

Budget : 1.845€ Subvention sollicitée : 300€

Proposition du Groupe de Travail : Avis favorable – Subvention proposée = 50% des dépenses effectives plafonnées à 300€

- **L'association Nickel** pour l'organisation de la 4^{ème} édition du festival du Jeu de Rôle à Kaysersberg.

Dates : 17 et 18 avril 2010

Budget : 3.000€ Subvention sollicitée : 1.000€(+ mise à disposition gracieuse du COSEC de Kaysersberg)

Proposition du Groupe de Travail : Avis favorable – Subvention proposée = 50% des dépenses effectives plafonnées à 800€

- **Les Amis d'Alspach** en partenariat avec les écoles élémentaires de Kaysersberg et Orbey et l'IME Le Champ de la Croix pour des interventions d'artistes en milieu scolaire et la réalisation d'expositions dans les écoles ainsi qu'à l'abbaye d'Alspach dans le cadre de l'exposition Art Papier 2010.

Date : Automne 2010

Budget : 5.400€ Subvention sollicitée : 1.200€

Proposition du Groupe de Travail : Avis favorable – Subvention proposée = 50% des dépenses effectives plafonnées à 1200€

Le Conseil de Communauté décide :

- **d'autoriser** le versement de subventions aux associations et pour les manifestations culturelles suivantes :

- **La Ludothèque de Lapoutroie** pour l'organisation de la 2^{ème} édition de la manifestation "Jeux d'hiver... Divers Jeux" à Lapoutroie. – Montant : **50% des dépenses effectives plafonnées à 300€**

- **L'association Nickel** pour l'organisation de la 4^{ème} édition du festival du Jeu de Rôle à Kaysersberg – Montant : **50% des dépenses effectives plafonnées à 800€**

- **Les Amis d'Alspach** pour des interventions d'artistes en milieu scolaire et la réalisation d'expositions dans les écoles ainsi qu'à l'abbaye d'Alspach dans le cadre de l'exposition Art Papier 2010 - Montant : **50% des dépenses effectives plafonnées à 1200€**

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

5.3 Association JEF (Jeunes Emploi Formation) : demande de subvention pour le financement du transport des élèves fréquentant les collèges de Kaysersberg et Orbey

L'association JEF (Jeunes Emploi Formation) est la synergie de 9 membres : les Chambres Consulaires, Pôle Emploi, la Mission Locale de Colmar, la DDTEFP, l'AFPA, l'UHA et l'inspection académique.

Sa mission est d'organiser, chaque année en janvier, le Salon Régional Formation Emploi. L'édition du salon s'est déroulé les 29 et 30 janvier 2010 au Parc des Expositions de Colmar.

Dans ce cadre, il est organisé, en collaboration avec le CIO de Colmar, le transport des collégiens de la Vallée de Kaysersberg, afin qu'ils puissent découvrir les métiers, dialoguer avec les professionnels et s'informer sur les filières de formation.

Jusqu'à présent, ces transports étaient financés par la Communauté d'Agglomération de Colmar et l'association JEF.

Cette année, l'association JEF sollicite la CCVK pour le financement du transport des élèves pour les établissements de Kaysersberg et d'Orbey.

L'effectif prévisionnel total pour 2010 est 175 élèves, ce qui représente une subvention d'un montant de 703 euros.

Le Conseil de Communauté autorise, à l'unanimité des membres présents, le versement d'une subvention d'un montant de 703 euros à l'association JEF pour financer le transport des élèves des collèges de Kaysersberg et d'Orbey au Salon Régional Formation Emploi qui s'est tenu les 29 et 30 janvier 2010.

5.4 Golf Public d'Ammerschwihr/Trois-Epis : Approbation des tarifs 2010
(Cf. annexe 13)

Les tarifs pour 2010 restent inchangés à ceux appliqués en 2009.

Le Conseil de Communauté autorise, à l'unanimité des membres présents, l'application des tarifs comme indiqués en annexe, pour l'année 2010.

6. Personnel

6.1 Médiathèque : Création d'un poste en CAE passerelle

Pour faire face à une charge de travail importante, il s'avère nécessaire de recruter un agent polyvalent (accueil du public, classement, catalogage etc...), en contrat d'Accompagnement à l'Emploi Passerelle, à temps complet, rémunéré au SMIC, pour une durée d'un an.

Le Conseil de Communauté décide :

- **de créer** un poste en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi Passerelle, à temps complet, rémunéré au SMIC, à compter du 1^{er} mars 2010 ;
- **d'autoriser** le Président à signer tous les documents relatifs au contrat correspondant.

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

6.2 Centre Nautique :

6.2.1 Création d'un poste d'agent d'entretien en CAE

Il s'avère indispensable de recruter un agent à l'Espace Nautique « Arc-en-Ciel » pour remplacer une personne en congés longue maladie. Il s'agit de créer un poste en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi: emploi à temps complet, rémunéré au SMIC.

Le Conseil de Communauté décide:

- **d'approuver** la création d'un poste en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, à temps complet, rémunéré au SMIC, à compter du 1^{er} mars 2010 ;
- **d'autoriser** le Président à signer tous les documents relatifs au contrat correspondant.

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

6.2.2 Création d'un poste saisonnier de maître nageur

Il s'avère indispensable de recruter un agent pour faire face à un besoin saisonnier à l'Espace Nautique « Arc-en-ciel » pour l'été prochain. Il s'agit de créer : un poste de maître-nageur, emploi à temps complet pour la période du 21 juin au 5 septembre 2010, rémunéré à l'indice brut 306.

Le Conseil de Communauté décide :

- **d'approuver** la création d'un poste saisonnier de maître-nageur pour la période et l'indice cités ci-dessus.
- **d'autoriser** le Président à signer tous les documents relatifs au contrat correspondant.

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

7. Centre Nautique

7.1 Modification des tarifs Ultraviolets A

Afin de s'adapter à la réglementation en vigueur, il s'avère nécessaire de modifier les intitulés et d'adapter les tarifs suivants :

- UVA 1 jeton : 2,50 euros
- UVA 16 jetons : 29,00 euros
- UVA 30 jetons : 48,00 euros

Le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité des membres présents, les modifications mentionnées ci-dessus.

7.2 Mise en vente de nouveaux produits à la boutique

Dans le cadre de la vente d'articles à la boutique de l'Espace Nautique, il est proposé de mettre en vente quatre nouveaux articles :

PRODUITS	PRIX DE VENTE
Maillot fille prestige	16 euros
Shorty garçon	12 euros
Masque Vista junior	17 euros
Set pince nez + bouchon	10 euros

Le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité des membres présents, les tarifs et la vente des articles de la boutique de l'Espace Nautique mentionnés ci-dessus.

8. Délégations au Président – Compte-rendu des travaux et des attributions exercés par délégation

8.1 OCM : Attribution de subventions aux entreprises

Le Comité de Pilotage de l'OCM s'est réuni le 16 Décembre 2009 pour étudier les demandes de subvention déposées par 6 entreprises.

Ces dossiers ont fait l'objet des décisions suivantes :

Entreprise	Montant éligible	Subvention attribuée	Bonif. durable	dvpt	Part CCVK
YLANGA BEAUTE - Kaysersberg	28 430 €	7 587 €	Non		1 897 €
BOULANGERIE KIEFFER - Lapoutroie	48 323 €	14 497 €	Non		3 625 €
PHOTOGRAPHE C.DIETRICH - Kaysersberg	13 091 €	3 927 €	Non		982 €
CERIANI DISTRIBUTION - Kaysersberg	31 458 €	9 437 €	Non		2 359 €
AUBERGE DE LA CIGOGNE - Kaysersberg	50 000 €	15 000 €	Non		3 750 €
PAROLINI Jean-Michel - Fréland	39 031 €	11 709 €	Non		3 019 €
Total	210 333 €	62 157 €			15 631 €

Suite à une erreur d'interprétation des pièces du dossier, le dossier de l'entreprise C.Dietrich Photographe doit faire l'objet d'une nouvelle programmation au comité de pilotage, pour un versement complémentaire de 5.670 € (dont 1.890 € pour la CCVK).

La convention quadripartite État / Région / Département / CCVK étant échu au 31/12/2009, l'OCM est arrivée à son terme.

Une évaluation complète de l'opération sera dressée lorsque l'ensemble des entreprises bénéficiaires aura soldé et justifié leurs travaux.

D'ores et déjà, le bilan des 3 années de l'OCM 2007-2009 est plus que positif :

- Nombre d'entreprises bénéficiaires : 21
- Montant total des subventions attribuées : 307.490 € (dont CCVK : 82.750 €)
- Montant d'investissements générés sur le territoire : plus d'1,2 M €

8.2 Encaissement indemnités de sinistres

Service	Lieu	Objet	Date	Coût	Remboursement
AG	COSEC KB	Vandalisme : vitres brisées, câbles arrachés, murs abîmés, agrès cassés etc...	04/08/2009	5 941,06€	5 441,06€ Franchise : 500 €

9. Informations et divers

9.1 Charte du PNRBV : Enquête publique

M. BLEU propose de faire une démarche auprès du Commissaire enquêteur pour lui faire part de notre doute quant à la possibilité de réaliser le projet éolien dans la rédaction actuelle du projet de charte.

Il propose donc de demander une modification qui permettrait sans aucune ambiguïté la réalisation du projet éolien au Bonhomme ?

M. MULLER propose de faire une demande conjointe avec la Communauté de Communes du Val de Galilée.

Tous les membres du Conseil approuvent cette démarche.

M. JACQUEY demande à M. STOLL qu'une copie de la décision prise par son Conseil Municipal soit envoyée à tous les Maires.

Les points mis à l'ordre du jour sont achevés. M. BLEU demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite intervenir.

M. JACQUEY fait une demande officielle pour la participation de tous les Maires de la Vallée à la réunion Président/Vice-présidents hebdomadaire.

M. BLEU rappelle que cette réunion est ouverte aux maires de chaque commune qui souhaitent y participer.

Aucun Délégué ne souhaitant plus prendre la parole, le Président clôture la séance à 20h30.

Il invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié offert par M. Joseph FRITSCH.